

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>25.04.2024</b>
Thema	<b>Landwirtschaft</b>
Schlagworte	<b>Aussenwirtschaftspolitik, Internationale Landwirtschaftspolitik</b>
Akteure	<b>Keine Einschränkung</b>
Prozesstypen	<b>Gesellschaftliche Debatte</b>
Datum	<b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Burgos, Elie  
Terribilini, Serge  
Ziehli, Karel

## Bevorzugte Zitierweise

Burgos, Elie; Terribilini, Serge; Ziehli, Karel 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Landwirtschaft, Aussenwirtschaftspolitik, Internationale Landwirtschaftspolitik, Gesellschaftliche Debatte, 1991 - 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 25.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Wirtschaft</b>	1
Landwirtschaft	1
Internationale Landwirtschaftspolitik	1

## Abkürzungsverzeichnis

<b>EFTA</b>	Europäische Freihandelsassoziation
<b>SECO</b>	Staatssekretariat für Wirtschaft
<b>BLW</b>	Bundesamt für Landwirtschaft
<b>EU</b>	Europäische Union
<b>EWR</b>	Europäischer Wirtschaftsraum
<b>EZV</b>	Eidgenössische Zollverwaltung
<b>EG</b>	Europäische Gemeinschaft
<b>SBV</b>	Schweizerischer Bauernverband
<b>GATT</b>	General Agreement on Tariffs and Trade
<b>MERCOSUR</b>	Gemeinsamer Markt des Südens
<b>SMS</b>	Verband Schweizerischer Mineralquellen und Soft-Drink-Produzenten

---

<b>AELE</b>	Association européenne de libre-échange
<b>SECO</b>	Secrétariat d'Etat à l'économie
<b>OFAG</b>	Office fédéral de l'agriculture
<b>UE</b>	Union européenne
<b>EEE</b>	l'Espace économique européen
<b>AFD</b>	Administration fédérale des douanes
<b>CE</b>	Communauté européenne
<b>USP</b>	Union Suisse des Paysans
<b>GATT</b>	General Agreement on Tariffs and Trade
<b>MERCOSUR</b>	Marché commun du Sud
<b>SMS</b>	l'Association suisse des sources d'eaux minérales et des producteurs de soft-drinks

# Allgemeine Chronik

## Wirtschaft

### Landwirtschaft

#### Internationale Landwirtschaftspolitik

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 17.07.1991  
SERGE TERRIBILINI

Pour ce faire, la commission a envisagé l'emploi de divers **instruments**, tels le maintien d'aides et de prix suffisants pour assurer le revenu paysan, la compétitivité et la multifonctionnalité des exploitations, des paiements directs complémentaires, le renforcement de la protection de l'environnement (entre autres par une agriculture extensive) et le maintien d'une vie rurale par des aides en direction des zones défavorisées. D'autre part, la réduction des aides, subventions et autres protections qu'entraînera l'Uruguay round provoquant un manque à gagner pour l'agriculture, le rapport a proposé un certain nombre de variantes pour les années nonante, selon les résultats possibles des négociations du GATT; la compensation des baisses de revenus prévues par le biais de paiements directs pourra, suivant les cas, coûter plusieurs milliards à la Confédération. Ainsi, à court ou moyen terme, il semble peu probable que la charge totale de l'agriculture sur le budget fédéral diminue, la réduction des divers soutiens actuels étant compensés par l'extension des paiements directs.<sup>1</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 17.11.1991  
SERGE TERRIBILINI

L'**Union suisse des paysans** s'est inquiétée des conséquences de ces négociations, et a critiqué l'attitude de la délégation suisse qui, à ses yeux, serait prête à de trop grandes concessions. Par ailleurs, son assemblée des délégués s'est montrée particulièrement soucieuse des impacts sociaux et économiques de l'EEE et, surtout, du GATT. Les mesures prévues par la Confédération pour pallier la baisse des revenus agricoles et la disparition de nombreuses exploitations du fait de la déréglementation et de la baisse des prix sont jugées insuffisantes, des moyens supplémentaires étant exigés. La centrale paysanne a également accusé J.-P. Delamuraz de ne pas tenir ses promesses et de laisser tomber la classe paysanne. Des agriculteurs ont d'ailleurs manifesté devant le siège du GATT à Genève contre le sort qui leur sera fait selon les résultats de l'Uruguay round. D'autre part, la contestation contre ces négociations a vu se former une alliance entre organisations paysannes, de protection de l'environnement et d'aide au développement contre leurs conséquences sociales et environnementales.<sup>2</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 12.12.1991  
SERGE TERRIBILINI

L'Office fédéral de l'agriculture a présenté **l'étude sur la politique agricole et les répercussions du GATT** du groupe de travail mis en place par J.-P. Delamuraz en 1989 et placé sous la direction de J.-Cl. Piot, directeur de cet office. Devant les défis que représentent les demandes de libéralisation du GATT, le rapprochement avec la CE et les nécessités internes, la commission a voulu proposer une "réforme raisonnable" de la politique agricole. En premier lieu, l'agriculture helvétique devrait adopter certains principes, tels un meilleur respect des lois du marché, des paiements directs pour les services rendus à la collectivité (environnement), la diminution des interventions étatiques, un volume de production suffisant, la baisse des coûts de production, une ouverture du marché suisse aux importations ainsi qu'une réduction des subventions à l'exportation.<sup>3</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 24.06.1992  
SERGE TERRIBILINI

Par ailleurs, **la CE a annoncé une modification de sa politique agricole commune** consistant en un remplacement progressif du système des prix subventionnés par l'allocation de versements compensatoires. Si cela va dans le sens des réformes entreprises en Suisse, les autorités helvétiques ont néanmoins déclaré que, de par la baisse des prix que cela entraînerait, des problèmes de concurrence seraient posés aux agriculteurs helvétiques.<sup>4</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 09.10.1992  
SERGE TERRIBILINI

Si l'agriculture était formellement exclue de l'accord EEE, ce dernier contenait ce pendant une **clause évolutive (art. 19) ayant comme objectif de libéraliser progressivement le commerce agricole**. Toutefois, dans le cadre des négociations, des accords ont été conclus bilatéralement entre les États de l'AELE et la CE. Pour la Suisse, il s'agissait d'un élargissement réciproque de l'accès au marché dans le domaine des fromages. Par ailleurs, en vue du renforcement de la cohésion économique et sociale prévue par le traité, la Suisse a accordé unilatéralement des suppressions de droits de douane pour divers produits en provenance des pays de cohésion (économiquement faibles) de la CE. Pour ce qui est des produits agricoles transformés, l'accord EEE comprenait plusieurs listes d'éléments, les unes soumises à un libre échange intégral, les autres permettant certaines compensations nécessitées par les différences de prix de revient des produits de base entrant dans la fabrication. En outre, il était prévu que le commerce des spiritueux soit libéralisé, ce qui aurait impliqué un réaménagement du monopole suisse des alcools.

Ces diverses mesures ne purent entrer en vigueur car, bien que le parlement ait adopté les réformes légales nécessaires, le refus en votation populaire le 6 décembre du traité EEE les a rendues caduques.<sup>5</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 13.07.2006  
ELIE BURGOS

Afin d'éviter le dumping salarial et social avec l'éventuelle extension de la libre circulation des personnes aux dix nouveaux pays de l'UE en votation le 25 septembre, le syndicat Unia a soumis au Seco, au mois de juillet, un **contrat-type de travail national pour les ouvriers agricoles**. Celui-ci fixait un revenu mensuel minimal de 3500 francs pour 45 heures hebdomadaires. L'USP, qui avait établi pour 2004 un salaire minimal de 2915 francs, et qui était revenue en arrière en l'abaissant à 2700 francs pour les employés non qualifiés saisonniers, n'a pas adhéré à la proposition d'Unia, estimant que le salaire minimal actuel était suffisant.<sup>6</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 13.12.2017  
KAREL ZIEHLI

Alors que le monde paysan se trouve en conflit avec le conseiller fédéral Schneider-Ammann concernant les accords de libre-échange que le ministre de l'économie veut conclure avec certains pays d'Asie du sud-est ainsi que – dans le cadre de l'AELE – avec les pays du MERCOSUR, des chiffres nouvellement publiés par l'Administration fédérale des douanes (AFD) montrent que **les importations en denrées alimentaires ont pratiquement doublé en l'espace de 25 ans** en Suisse. Celles-ci sont passées, par habitant, de 344 kilos en 1990 à 490 kilos en 2016, représentant une hausse totale annuelle de 1,8 millions de tonnes. Ont particulièrement augmenté les importations de produits finis (qui contribuent à 1/5 de l'augmentation) – tels que les pâtisseries et les pâtes –, de légumes (qui contribuent à 9% de l'augmentation) et plus particulièrement de pommes de terre (11 kilos de plus par personne par rapport à 1990) ainsi que de fruits (8%; 6% de fruits exotiques). Markus Ritter (pdc, SG), président de l'USP et conseiller national explique cette augmentation par l'orientation donnée à l'agriculture suisse dans les années 90, qui est désormais tournée vers une production plus écologique et donc moins productive en termes quantitatifs.

Dans les autres domaines, le café, le thé et les épices d'une part et le sucre ainsi que le cacao d'autre part contribuent chacun à une augmentation de 6%, tout comme les fruits et légumes préparés.

Mais l'augmentation la plus nette touche l'eau minérale, qui est responsable de 22% de l'augmentation en tonnes de l'importation de produits alimentaires (suivie par les boissons sucrées (12%)), alors même que les producteurs suisses auraient les capacités de répondre à la demande indigène en eau minérale selon l'Association suisse des sources d'eaux minérales et des producteurs de soft-drinks (SMS).<sup>7</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 24.04.2018  
KAREL ZIEHLI

**Après de long mois de discorde, le monde paysan et le Conseil fédéral se sont, à nouveau, assis à la même table.** C'est à Madiswil, dans le canton de Berne que Johann Schneider-Ammann – en charge de la politique agricole – et une délégation de l'USP se sont rencontrés afin de discuter de l'avenir de l'agriculture dans un contexte de signature d'accords de libre-échange; celui avec les pays du MERCOSUR étant sous le feu des projecteurs. Le monde paysan avait manifesté son mécontentement lors de la publication de la politique agricole 22+, qui prévoyait une réduction des barrières douanières à l'importation des produits agricoles, menaçant la production nationale selon les organisations paysannes. Elles avaient donc décidé de boycotter une rencontre informative sur l'accord de libre-échange avec le MERCOSUR ainsi qu'un voyage sur place organisé par le ministre de l'agriculture.

Cette rencontre aura donc marqué un tournant et une reprise du dialogue entre le Conseil fédéral et les milieux paysans, à quelques jours du départ du ministre de l'économie pour l'Amérique du Sud. Quelques paysans feront tout de même le voyage, dont le conseiller national bernois Andreas Aebi (udc, BE), qui assurera devant les médias avoir été rassuré, l'important étant de fixer des lignes rouges afin que les marchés suisses ne soient pas inondés par des produits agricoles provenant de ces pays. Ce débat s'inscrit également dans le contexte des deux initiatives agricoles sur lesquels le corps électoral aura à se prononcer en septembre 2018 et qui touchent aux questions des normes des produits importés et d'une augmentation de la souveraineté alimentaire.<sup>8</sup>

---

1) Presse du 16.7.91 ; NZZ, 17.7.91

2) Presse du 13.11. et 17.12.91; NQ, 8.11.91; BZ, 21.12.91; LID-Pressedienst, 1732, 20.12.91. Alliance: TA, 20.7.91.

3) Bund, 7.12.91; 24 Heures, 12.12.91

4) Presse du 23.5.92; BaZ, 24.6.92.

5) BO CE, 1992, p. 1070 ss.; BO CN, 1992, 1728 ss.; BO CN, 1992, p. 1718 ss.; BO CN, 1992, p. 2218 ss.; FF, V, 1992, p. 1 ss.

6) Presse du 13.7.05. Voir également LT, 2.6.05.

7) Communiqué de Presse de l'Administration fédérale des douanes du 12.12.17; AZ, 13.12.17

8) Lib, NF, 24.4.18; LT, 7.5.18; AZ, LT, TG, 9.5.18